



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ ET DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Direction Générale de l'Enseignement et de la
Recherche
Sous-direction des Établissements, des Dotations et
des Compétences**

Bureau des projets et de l'organisation des établissements

Adresse : 1 ter av. de Lowendal 75700 PARIS 07 SP

Suivi par : Madeleine Truchot
Mel : madeleine.truchot@agriculture.gouv.fr
Tél : 01 49 55 40 65 - Fax : 01 49 55 52 25

NOR : AGRE1111707N

**NOTE DE SERVICE
DGER/SDEDC/N2011-2065
Date: 02 mai 2011**

Date de mise en application : immédiate

Date limite de réponse :

📎 Nombre d'annexe : 0

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la
pêche, de la ruralité et de l'aménagement du
territoire
à
Mesdames et Messieurs
Les Directeurs régionaux de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt
Les Directeurs de l'alimentation, de l'agriculture et
de la forêt

Objet : Organisation et fonctionnement de la commission permanente créée, par le décret n°2011-191 du 17 février 2011, dans les EPLEFPA

Mots-clés : commission permanente, conseil d'administration, EPLEFPA

Destinataires	
Pour exécution : Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Services régionaux de la formation et du développement Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Services de la formation et du développement Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole	Pour information : Inspection de l'enseignement agricole Syndicats des personnels de l'enseignement technique